



Lavour le 3 mars 2016

REFORME DU CODE DU TRAVAIL : ZOLA, REVEILLE-TOI !!!

Le projet de réforme du Code du Travail par le projet de loi de la ministre Myriam El Khomri représente une attaque frontale sans précédent contre le monde du travail et les droits des salarié-e-s.

Pour la Fédération santé action sociale CGT, ce projet de loi « atomique » va faire exploser les garanties collectives pour tous les travailleurs. Alors que leurs situations se précarisent de plus en plus, que le pouvoir d'achat diminue, que le chômage explose, que les acquis et droits des salarié-e-s sont de plus en plus revus à la baisse, ce gouvernement légalise la poursuite de ces régressions.

Dans le champ sanitaire, social et médico-social, les conventions collectives de nos salarié-e-s font l'objet d'attaques régressives, via leur dénonciation par les employeurs, alors que les conditions de vie et de travail s'aggravent. S'attaquer aux 35h ne participe absolument pas au nécessaire partage du travail dans un pays qui compte plus de 3,5 millions de chômeurs. Permettre dorénavant, par la négociation d'entreprise, de baisser la rémunération des heures supplémentaires est pour le moins cynique.

Quant à l'arsenal programmé pour pouvoir licencier les salarié-e-s au moindre « rhume économique » des entreprises, nous disons que c'est un blanc-seing pour le patronat, qui, nous n'en doutons pas, usera et abusera de ces nouvelles et généreuses mesures.

Non, s'attaquer au nombre de pages du Code du Travail, accentuer la flexibilité ne sont pas des réponses pour créer de l'emploi, bien au contraire.

Ce projet ne servira qu'à accroître les bénéfices des entreprises pour payer grassement les dirigeants des grands groupes et reverser de significatifs dividendes à leurs actionnaires. De nouveaux droits pour les patrons, de nouveaux reculs pour les salarié-e-s

La Fédération Santé et Action Sociale CGT, dit sa totale opposition à ce projet de loi démagogique, né de la seule vision libérale du gouvernement et en l'absence de toute négociation.

Nous demandons son retrait et appelons les salarié-e-s à participer massivement aux journées de mobilisations pour ne pas rester spectateur de ce projet législatif qui va anéantir des décennies de conquêtes sociales.

La Fédération s'inscrira pleinement dans ces journées d'actions professionnelles et interprofessionnelles. La CGT du CH Lavour en fera de même.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr